



**Certificat d'examen de type
n° F-04-B-244 du 8 avril 2004**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D120496-D1-1

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique
doseuse pondérale type FS-T10k
Classe : Ref(0,5)**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 5 août 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique doseuses pondérales.

FABRICANT :

FEIGE FILLING GmbH ABFÜLLTECHNIK, P.O. BOX 1161, D-23831 BAD OLDESLOE (ALLEMAGNE).

DEMANDEUR :

FEIGE FILLING FRANCE, ZA DES COMMUNES, 7 RUE DES BAUCHES, 78260 ACHERES (FRANCE).

CARACTERISTIQUES :

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale type FS-T10k est destiné au conditionnement de produits liquides dans des emballages rigides (bidons, fûts, ...) par pesées brutes ou nettes.

Il est constitué par :

1° un dispositif d'alimentation en produit à un ou deux débits pouvant être gravitaire ou réalisé au moyen d'une canne de remplissage.

Ce dispositif déverse le produit directement dans l'emballage.

2° Une unité de pesage constituée par un instrument de pesage à fonctionnement non automatique FEIGE FILLING type FS-T10k faisant l'objet du certificat d'approbation CE de type n° D03-09-020 en classe III, délivré par l'Organisme notifié n°0102 (PTB, organisme notifié par l'Allemagne).

Le dispositif récepteur de charge peut-être équipé d'un système de convoyage.

En option, un dispositif de protection contre les suralimentations électriques TELEMATIC type LC 30 peut équiper l'instrument. Ce dispositif fait l'objet du certificat d'essai TC 2719 délivré à la société REVERE TRANSDUCERS EUROPE par l'Organisme notifié n°0122 (NMI, organisme notifié par les Pays-Bas).

Lorsque le type de cellule de pesée prévue par le certificat d'examen CE de type n° D03-09-020 cité ci-dessus est une cellule à sortie analogique constituée par un capteur à jauges de contrainte tel que défini au paragraphe 3.2.2 du certificat D03-09-020, alors ce type de capteur doit respecter les conditions suivantes :

- faire l'objet d'un certificat de conformité à la recommandation R 60 de l'OIML et/ou d'un certificat d'essais délivrés par un organisme notifié au sein de l'Union européenne.

- Avoir des caractéristiques telles que les critères de compatibilité avec les autres modules et avec celles de l'instrument complet respectent les dispositions du guide WELMEC 2 - révision 3 (octobre 2000).
- Le coefficient de module p_{LC} doit être inférieur ou égal à 0,7.
- Le nombre d'échelons n_{LC} doit être supérieur ou égal à 6000 pour tout instrument de classe X(0,5) et de portée maximale inférieure ou égale à 25 kg.
- Un capteur marqué NH n'est autorisé que si des essais additionnels d'humidité selon la norme EN 45501 ont été réalisés.

3° Un dispositif d'impression (option).

L'instrument est équipé des dispositifs fonctionnels suivants :

- Dispositif de contrôle de l'affichage à la mise sous tension
- Dispositif de mise en évidence d'un défaut significatif
- Dispositif semi-automatique de mise à zéro :
- Dispositifs de tare :
 - dispositif semi-automatique de tare
 - dispositif automatique de tare lors de chaque cycle
 - dispositif de prédétermination de tare
- Dispositif automatique de correction du point de coupure (peut être désactivé)
- Dispositif de réglage statique de l'unité de pesage (protégé par le dispositif de scellement).

Les caractéristiques métrologiques de l'instrument complet sont les suivantes :

- Classe d'exactitude de référence : Ref(0,5) selon OIML R 61 (édition 1996)
- Classes d'exactitude opérationnelles* : X(1) pour les quantités nominales inférieures à $Max/6$ avec $n = 3000$
X(0,5) ou X(1) dans tous les autres cas
- Portée maximale : $15 \text{ kg} \leq Max \leq 2000 \text{ kg}$
- Portée minimale** : $Min \geq Max / 20$
- Nombre maximal d'échelons : Se reporter au certificat D-03-09-020 tableaux 2a, 2b et 3
en mono-échelons de 3000 à 6000 selon le type de cellule
en multi-échelons de 3x3000 à 3x3600 selon le type de cellule
- Tare soustractive maximale : $T = - Max$ ou $- Max_1$
 $PT = - Max$ ou $- Max_1$
- Températures limites d'utilisation : $-10 \text{ }^\circ\text{C}$, $+ 40 \text{ }^\circ\text{C}$

* Dans le cas d'un instrument multi-échelons, Max est remplacé par Max_1

** Dans le cas d'un instrument multi-échelons, $Min \geq Max_1 / 15$ lorsque $Max > 600 \text{ kg}$
 $Min \geq Max_1 / 20$ lorsque $15 \text{ kg} \leq Max \leq 600 \text{ kg}$

SCELLEMENTS :

L'instrument est équipé d'un dispositif de scellement décrit en annexe.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les indications signalétiques des instruments concernés par le présent certificat sont situées sur le bâti de la doseuse ; elles comportent les indications suivantes :

- nom ou marque d'identification du fabricant
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- désignation du ou des produits



- domaine de températures
- tension de l'alimentation électrique
- dose maximale
- dose minimale assignée
- cadence maximale de fonctionnement
- numéro et date du présent certificat
- indication de la ou des classe(s) d'exactitude (X(x))
- valeur de référence pour la classe d'exactitude (Ref(0,5))
- échelon sous la forme d = ...
- portée maximale sous la forme Max = ...
- portée minimale sous la forme Min = ...
- tare soustractive maximale, sous la forme T = - ...

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

La vérification primitive d'un instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale type FS-T10k est réalisée :

- soit en deux phases, la première dans les ateliers du fabricant, la seconde au lieu d'installation ;
- soit en une phase au lieu d'installation.

Sur le lieu d'installation, l'instrument doit être complètement assemblé et installé dans les conditions prévues pour une utilisation normale.

Lorsque le type de cellule de pesée prévue par le certificat d'examen CE de type n° D03-09.020 cité ci-dessus est un capteur à jauges de contrainte tel que défini au paragraphe 3.3 du certificat, la preuve de la compatibilité des modules doit être apportée par le demandeur lors de la vérification primitive selon les imprimés présentés dans le guide WELMEC 2 - révision 3 (octobre 2000).

Le demandeur tient le certificat d'examen CE de type n° D03-09-020 et si nécessaire les certificats relatifs aux modules à la disposition de la personne chargée de la vérification primitive.

La ou les classes d'exactitude réelles X(x) (avec $0,5 \leq x \leq 1$) doivent être déterminées lors de la vérification primitive en fonction des résultats d'essai.

Outre l'examen de conformité au présent certificat, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont des essais à effectuer selon les paragraphes 5.3.1 et 5.3.2 de la recommandation R 61 de l'OIML, conformément au paragraphe 5.1.2 de cette recommandation, avec les produits prévus et les classes d'exactitude correspondantes dans les conditions normales d'utilisation.

DÉPÔT DE MODÈLE :

Les plans et schémas sont déposés au LNE sous la référence D120496-D1 et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUES :

- 1/ En application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées en son article 1^{er} ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.
- 2/ Un instrument peut permettre des dosages consécutifs de plusieurs emballages disposés sur une palette (sans toutefois que l'ensemble une fois conditionné dépasse la portée maximale de l'instrument). Le cycle de dosage s'effectue successivement sur chaque emballage en pesée nette. Lorsque tous les emballages sont dosés, la palette est évacuée du dispositif récepteur de charge.

Dans ce cas, les doses d'essais sont constituées par chaque préemballage confectionné et non pas par la somme des doses réalisées au cours d'un cycle global.

ANNEXES :

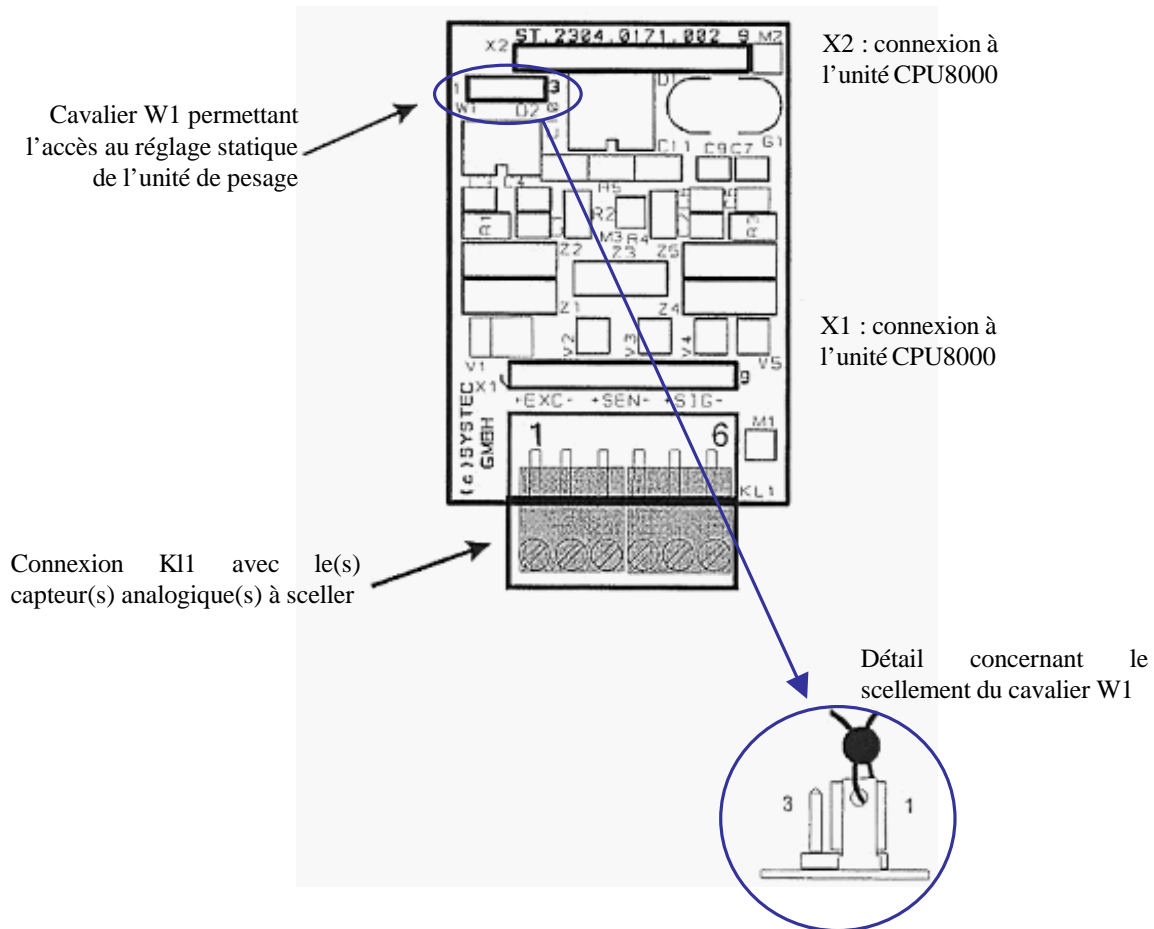
- Scellement
- Présentation de la face avant du dispositif FS-T10k
- Photographies

Pour le Directeur général

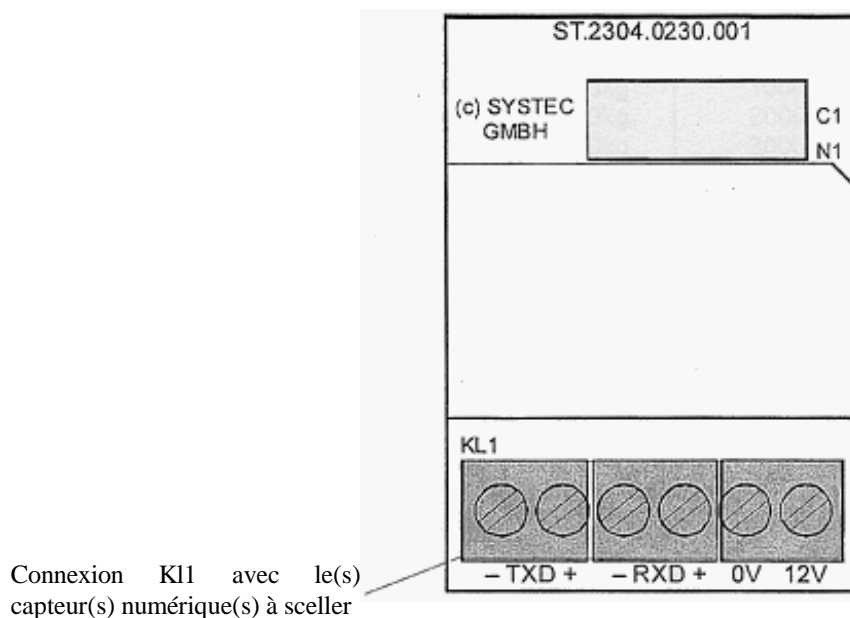
Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Scellement

Scellement sur la carte convertisseur (avec capteurs à jauges de contrainte)



Scellement sur la carte convertisseur dans le cas de capteurs numériques



Scellement (suite)

Scellement du dispositif de protection contre les suralimentations électriques

Le boîtier du dispositif LC 30 doit être scellé afin de protéger de tout accès :

- soit en utilisant du plomb à l'emplacement **1**
- soit en utilisant des étiquettes de scellement appropriées à l'emplacement **2**

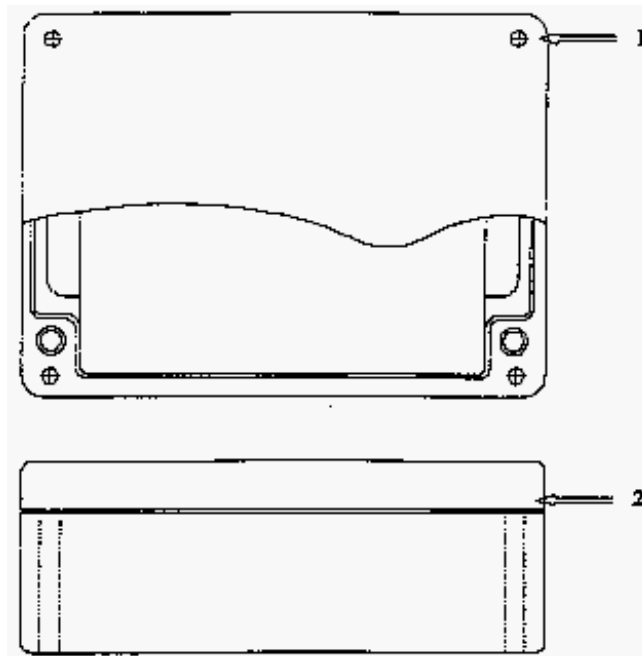
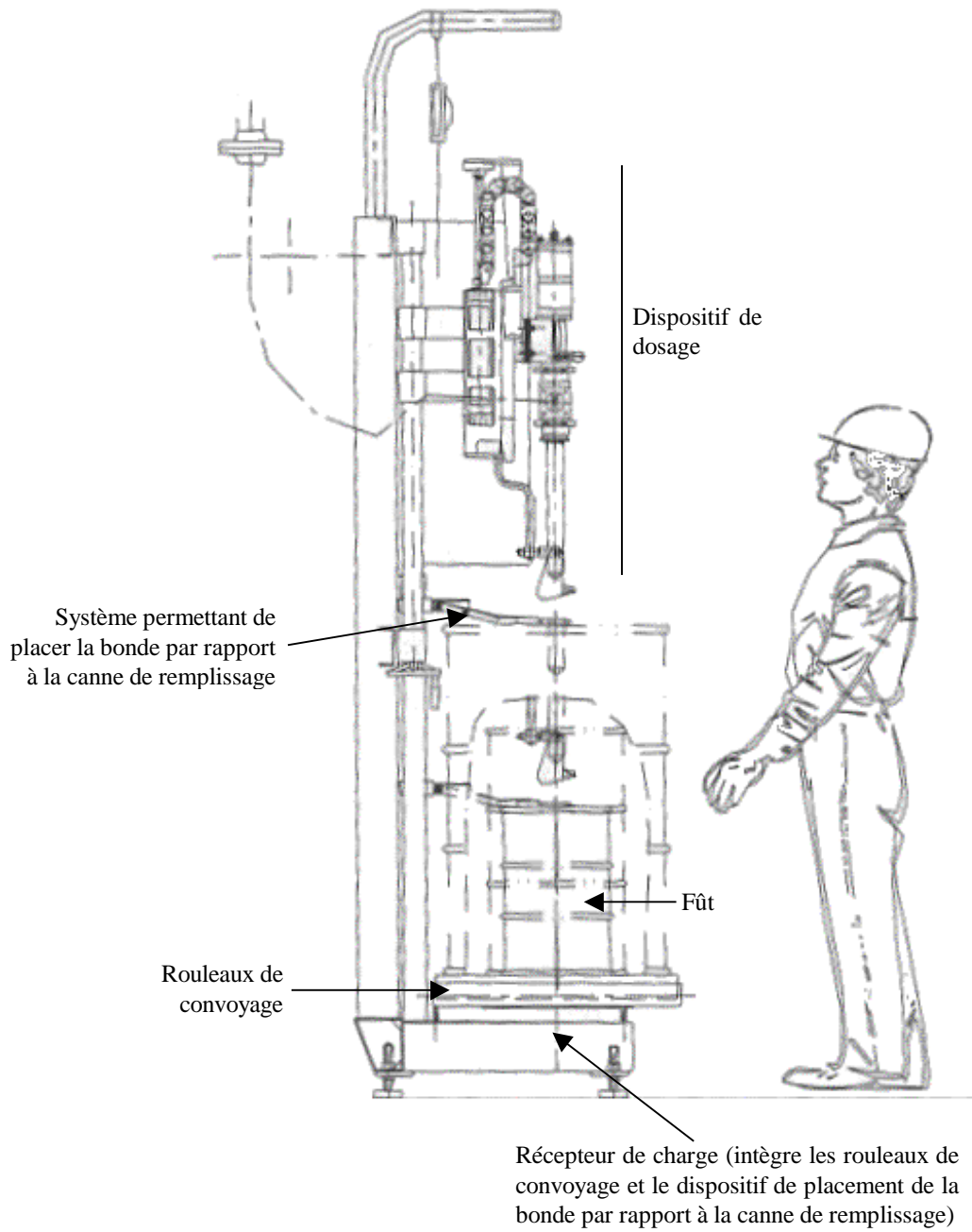
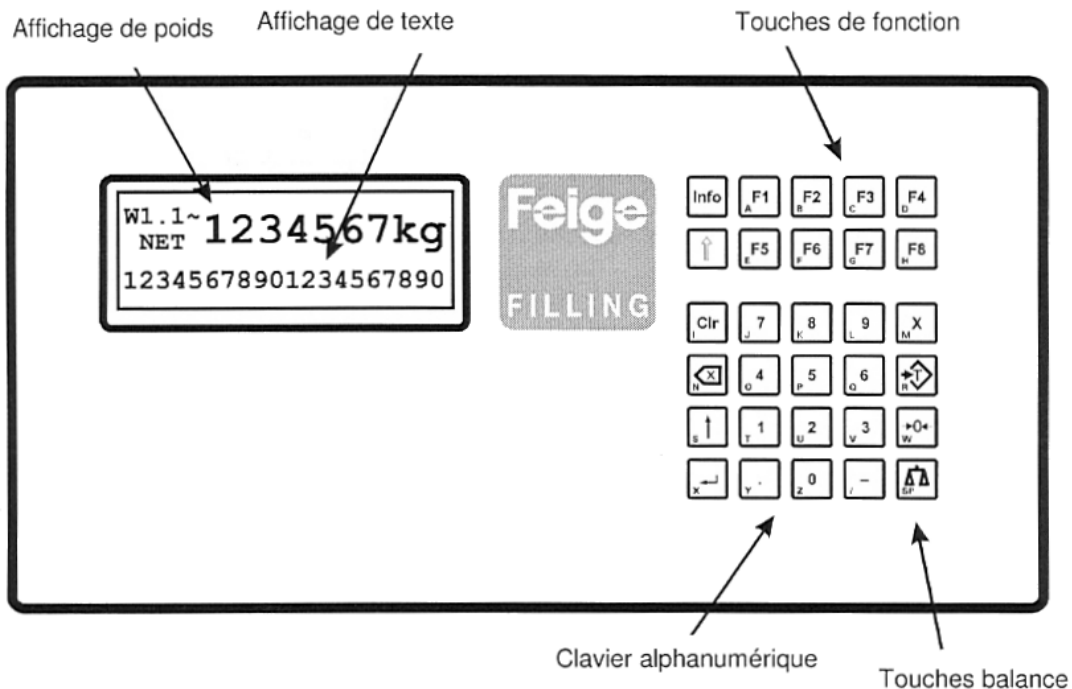


Schéma d'ensemble



Présentation de la face avant du dispositif FS-T10k



Affichage de poids	Affichage du poids brut ou net
Courseurs:	NET affichage du poids net
	~ bascule non stabilisée
	W1 No. de bascule
Affichage de texte:	Textes opérateur à gauche, données introduites à droite.
Touches de fonction:	F5 pendant l'introd. de données: Imprimer
	F7 " Effacer
	F8 " Finir l'introduction
	Info " Avancer de pages
	F8 pendant l'opération: Interruption/Reset

Pour l'installation et l'entretien uniquement:

↑ Info au pas « FS-10 V9.99 » : Service Mode

↑ introduire des caractères alpha

Touches bascule:		Passage à résolution de dix fois
		Tarage de la bascule (auto)
		Remise à zéro de la bascule
		Choix de la bascule, uniquement pour l'opération avec pré-dosage / fin dosage l'affichage de poids et 2ème ligne affichage
Touches alphanumériques:		Effacement d'une donnée
		Effacement du dernier caractère
		Retour au pas précédent
		Confirmation de la donnée ou du texte affiché et avancer au pas suivant (touche Enter)
		Introduction des valeurs numériques par les touches numériques